

## BORDEREAU DES PIÈCES JOINTES

### À LA DEMANDE DE RENOUELEMENT D'AGRÉMENT

- a. **La présente demande de renouvellement** sous forme d'une lettre d'envoi précisant le cadre départemental pour lequel le renouvellement de l'agrément est sollicité.
- b. **Une note présentant l'évolution de l'association** depuis cinq années relativement à son activité, au champ géographique dans lequel elle intervient ainsi que tout élément de nature à justifier la demande de renouvellement.
- c. **Les pièces justificatives annuelles** figurant dans les obligations de l'association agréée :
- Les statuts ;
  - L'adresse du siège de l'association et son adresse postale ;
  - Les nom, profession, domicile et nationalité des personnes qui sont chargées de l'administration de l'association (bureau) et, pour information, les présidents de quartier participant au conseil d'administration ;
  - Les rapports moral, d'activités (urbanisme, communication, site internet) et financier approuvés par l'assemblée générale ainsi que le compte rendu de cette assemblée ;
  - Le montant des cotisations, le produit de ces cotisations ainsi que le nombre et la répartition géographique des quartiers membres à jour de leur cotisation décomptés lors de l'assemblée générale. Le nombre de membres, personnes physiques, cotisant par l'intermédiaire des quartiers fédérés.



W332000666